PROCÈS-VERBAL

6e réunion
Le mercredi 24 février 2016
Salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana

La réunion s'ouvre sous la présidence du vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, le Pr Jacques Beauvais, M. Frédéric Brochu, secrétaire général adjoint, agissant à titre de secrétaire en vertu de l'article 61.4 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

Les membres suivants sont présents :

Pre Thérèse Audet	Vice-doyenne à la recherche et secrétaire de faculté, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat
M. Frédéric Brochu	Secrétaire général adjoint
M. François D'Anjou	Conseiller à la recherche, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)
Pr Alain Delisle	Vice-doyen, Faculté des sciences de l'activité physique
M. Vincent Ducharme	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des sciences
Pre Geneviève Dufour	Vice-doyenne à la recherche, Faculté de droit
Pr Luc Fréchette	Professeur, Faculté de génie
Pr Ion Garate	Professeur, Faculté des sciences
Pr Benoît Grenier	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
Pr Abdelkrim Hasni	Professeur, Faculté d'éducation
Pr Pierre Labossière	Vice-doyen à la recherche, Faculté de génie
Pre Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
Pr Jean-Pascal Lemelin	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures en recherche, Faculté d'éducation
Pre Marie-Ève Major	Professeure, Faculté des sciences de l'activité physique
Pr Jean-Pierre Perreault	Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pre Mélanie Plourde	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
Pr Claude Spino	Vice-doyen à la recherche, Faculté des sciences

Les personnes suivantes sont invitées :

M. Benoît Chaloux	Agent de recherche, Bureau de la registraire
M. Pierre-Richard Gaudreault	Directeur général, Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC)

Le professeur Michel Lafleur, vice-doyen à la recherche et aux études de 3e cycle de la Faculté d'administration, arrive au cours des échanges relatifs au point 9.2. *Directive en matière de biosécurité et de biosûreté (Directive 2600-049) – information.*

CR-2016-02-24-01
Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir déplacé le point 9.2 *Directive en matière de biosécurité et de biosûreté (Directive 2600-049) – information* après le point 4. *Communication du vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat.*

CR-2016-02-24-02
Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2016

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche adopte le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2016 tel qu'il a été soumis aux membres.

(Document en annexe)

CR-2016-02-24-03
Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2016

CR-2016-01-20-06 – Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe les membres du conseil que, lors de la séance du 15 février 2016, le conseil d'administration a reconnu l'Institut quantique à titre d'institut de l'Université de Sherbrooke pour une durée de quatre ans.

CR-2016-01-20-10 – Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe les membres du conseil que, lors de la séance du 15 février 2016, le conseil d'administration a reconnu l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux–Université de Sherbrooke (IUPLSSS-US) à titre d'institut de l'Université de Sherbrooke pour une durée de quatre ans.

COMMUNICATION DU VICE-RECTEUR À LA RECHERCHE, À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

CR-2016-02-24-04
Communication du vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat informe les membres du conseil des sujets suivants :

- la visite du scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion, qui aura lieu le 25 février 2016;
- l'état de situation sur les enjeux en recherche relativement à l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- la lettre d'intention soumise par l'Université de Sherbrooke et retenue dans le cadre du deuxième concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- l'annonce des dons de la Ville de Sherbrooke et du Mouvement Desjardins afin de soutenir l'entrepreneuriat à l'Université de Sherbrooke.

CR-2016-02-24-05
Directive en matière de biosécurité et de biosûreté (Directive 2600-049) – information

M^me^ Liette Laflamme, conseillère en biosécurité, et M. Jocelyn Beaucher, directeur de division – Santé et sécurité en milieu de travail et d'études du Service des immeubles, sont invités pour la présentation de ce point.

Faisant suite à l'entrée en vigueur du Règlement sur les agents pathogènes humains et les toxines le 1^er^ décembre 2015, les institutions désirant poursuivre des activités réglementées (acquisition, manipulation, transfert, entreposage, etc.) avec des agents pathogènes humains ou des toxines doivent déposer une demande de permis accompagnée d'un plan de surveillance administrative. La conseillère en biosécurité informe les membres du conseil des mesures mises en place par l'Université pour rencontrer les exigences légales et réglementaires applicables à toute activité réglementée impliquant des agents infectieux ou des toxines.

Le 15 février 2016 (CD-2016-02-15-10), le comité de direction de l'Université adoptait la *Directive en matière de biosécurité et de biosûreté* (Directive 2600-049). La Directive décrit les moyens dont l'Université s'est dotée pour que tous les agents pathogènes humains et les toxines qui sont employés à des fins de recherche, de tests, de contrats ou d'enseignement, soient utilisés de façon sécuritaire et

dans le respect de toutes les exigences légales et règlementaires applicables. Une communication sera transmise prochainement aux vice-doyennes et vice-doyens à la recherche de chacune des facultés afin d'informer les utilisateurs et utilisatrices d'agents pathogènes ou de toxines, ou encore ceux et celles qui prévoient éventuellement en acquérir dans le cadre de leurs travaux de recherche ou d'enseignement, afin de prendre connaissance de cette directive.

Au cours des prochaines semaines, les personnes responsables de la Division de la santé et de la sécurité en milieu de travail et d'études du Service des immeubles rencontreront tous ceux et celles qui possèdent déjà des laboratoires de confinement biologique afin de les informer de ces nouvelles mesures visant à gérer et à contrôler les risques associées à la biosécurité et à la biosûreté.

(Document en annexe)

CR-2016-02-24-06
Perfectionnement en recherche – création de programmes – avis

La vice-rectrice aux études présente le projet de création des programmes de perfectionnement en recherche et répond aux questions des membres du conseil.

Cette offre de formation vise des étudiantes et étudiants détenant un doctorat, incluant les stagiaires postdoctoraux boursiers, afin de leur permettre de renforcer les compétences professionnelles nécessaires à leur insertion professionnelle dans plusieurs domaines, y compris dans des milieux non universitaires.

Le contexte actuel crée également le besoin de clarifier le statut des stagiaires postdoctoraux à l'Université de Sherbrooke en apportant une distinction entre les stagiaires salariés et les stagiaires boursiers, ces derniers étant dès lors considérés comme étant en formation. Dans un tel cas, il est nécessaire de démontrer qu'il existe une relation de type « mentor-étudiant » entre la stagiaire ou le stagiaire et sa directrice ou son directeur de recherche ainsi que de créer des programmes de formation afin de formaliser ce statut.

C'est donc en réponse à cette situation que le Centre universitaire d'enrichissement de la formation en recherche (CUEFR), de concert avec les facultés concernées, souhaite déployer une offre de formation destinée aux détenteurs de diplômes de doctorat.

À l'issue des discussions, les membres du conseil émettent un avis favorable relativement à la création des programmes de perfectionnement en recherche du CUEFR en y proposant les modifications suivantes :

- offrir les cours en anglais dans la mesure du possible;
- offrir les cours de langues spécialisées en français et en anglais adaptés en fonction des besoins spécifiques des étudiantes et étudiants inscrits à ces programmes, et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- revoir certains titres d'activités afin de mieux refléter le contenu des programmes;
- mettre en évidence les compétences liées à l'entrepreneuriat et à l'innovation qui pourraient être développées par certaines activités des programmes;
- remplacer le mot « recherche » par le mot « formation » apparaissant au texte du paragraphe de la page 4 de la fiche signalétique de chacun des programmes de diplômes pour se lire comme suit :

  « Avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction facultaire, la candidate ou le candidat peut également compléter ce bloc en choisissant d'autres activités pédagogiques de 2e ou de 3e cycle jugées pertinentes pour le projet de formation ~~recherche~~. »

(Document en annexe)

RAPPORT ET INFORMATION

CR-2016-02-24-07
Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2015

Les membres du conseil de la recherche ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil des études du 2 décembre 2015.

(Document en annexe)

CR-2016-02-24-08
Fonds de soutien à la recherche du gouvernement du Canada – information

Le vice-recteur à la recherche, à l'innovation et à l'entrepreneuriat rappelle aux membres du conseil l'importance du Fonds de soutien à la recherche du gouvernement du Canada qui vise à aider les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens à couvrir les dépenses engagées dans la gestion de leurs travaux de recherche et à maintenir un milieu de recherche de calibre mondial.

Les établissements admissibles reçoivent, dans le cadre du Fonds de soutien à la recherche, une subvention annuelle qui les aide à assumer une partie des frais administratifs centraux et départementaux associés aux travaux de recherche financés par le gouvernement fédéral.

À l'Université, le Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (SARIC), certains centres hospitaliers et instituts de recherche sur la santé et autres établissements affiliés bénéficient d'une telle subvention. La liste de ces établissements ainsi que les informations concernant les montants des subventions alloués au cours des dernières années et le mode de répartition sont disponibles sur le site Internet de l'Université (http://www.usherbrooke.ca/gestion-recherche/gestion-des-fonds/fonds-de-soutien-a-la-recherche/subvention-2015-2016/).

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CR-2016-02-24-09
Date de la prochaine réunion

Le conseil de la recherche fixe la prochaine réunion au mercredi 16 mars 2016, sous réserve de modification par le président, si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CR-2016-02-24-10
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil de la recherche termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 18 mai 2016.

Jacques Beauvais

Pr Jacques Beauvais, président

Frédéric Brochu

Frédéric Brochu, secrétaire